

Annexe SFCR :
public disclosure
(Solvency and Financial Conditions Report)

Données clôturées au titre de l'exercice 2019



MGEFI - 6, rue Bouchardon - CS 50070 - 75 481 Paris cedex 10

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée sous le n° Siren 499 982 098

SOMMAIRE

S.02.01.02 BILAN.....	3
S.05.01.02 PRIMES, SINISTRES ET CHARGES PAR LIGNE D'ACTIVITE	5
S.17.01.02 PROVISIONS TECHNIQUES NON VIE.....	6
S.19.01.21 TRIANGLES NON VIE	7
S.23.01.01 FONDS PROPRES.....	8
S.25.01.21 SCR POUR LES ENTREPRISES UTILISANT LA FORMULE STANDARD	9
S.28.01.01 MCR ENTREPRISES VIE NON VIE	10

S.02.01.02 BILAN

	Valeur Solvabilité II
	C0010
Actifs	
Goodwill	
Frais d'acquisition différés	
Immobilisations incorporelles	-
Actifs d'impôts différés	4 311
Excédent du régime de retraite	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	23 501
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	216 721
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	2 250
Actions	10 587
Actions — cotées	
Actions — non cotées	
Obligations	
Obligations d'État	
Obligations d'entreprise	623
Titres structurés	
Titres garantis	92 612
Organismes de placement collectif	
Produits dérivés	
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	110 051
Autres investissements	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	
Prêts et prêts hypothécaires	
Avances sur police	755
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	
Autres prêts et prêts hypothécaires	755
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	
Non-vie et santé similaire à la non-vie	
Non-vie hors santé	
31.12.2015 L 347/1290 Journal officiel de l'Union européenne FR Valeur Solvabilité II Santé simi	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	
Santé similaire à la vie	
Vie hors santé, UC et indexés	
Vie UC et indexés	
Dépôts auprès des cédantes	
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	7 861
Créances nées d'opérations de réassurance	
Autres créances (hors assurance)	10 800
Actions propres auto-détenues (directement)	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 427
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	76
Total de l'actif	265 453

S.02.01.02 BILAN

Passifs

Provisions techniques non-vie	
Provisions techniques non-vie (hors santé)	
Provisions techniques calculées comme un tout	
Meilleure estimation	
Marge de risque	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	
Provisions techniques calculées comme un tout	
Meilleure estimation	
Marge de risque	
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	
Provisions techniques calculées comme un tout	
Meilleure estimation	
Marge de risque	
31.12.2015 L 347/1291 Journal officiel de l'Union européenne FR Valeur Solvabilité II Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	
Provisions techniques calculées comme un tout	
Meilleure estimation	
Marge de risque	
Provisions techniques UC et indexés	
Provisions techniques calculées comme un tout	
Meilleure estimation	
Marge de risque	
Autres provisions techniques	
Passifs éventuels	
Provisions autres que les provisions techniques	
Provisions pour retraite	
Dépôts des réassureurs	
Passifs d'impôts différés	
Produits dérivés	
Dettes envers des établissements de crédit	
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	
Dettes nées d'opérations de réassurance	
Autres dettes (hors assurance)	
Passifs subordonnés	
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	
Total du passif	
Excédent d'actif sur passif	

R0510	44 193
R0520	-
R0530	
R0540	
R0550	
R0560	44 193
R0570	
R0580	35 669
R0590	8 524
R0600	-
R0610	-
R0620	
R0630	
R0640	
R0650	-
R0660	
R0670	
R0680	
R0690	-
R0700	
R0710	
R0720	
R0730	
R0740	700
R0750	2 664
R0760	1 199
R0770	
R0780	8 542
R0790	
R0800	228
R0810	
R0820	345
R0830	
R0840	32 178
R0850	
R0860	
R0870	
R0880	225
R0900	90 273
R1000	175 180

S.05.01.02 PRIMES, SINISTRES ET CHARGES PAR LIGNE D'ACTIVITE

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)											Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport		Biens
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150		C0160
Primes émises																		
Brut — Assurance directe	R0110	223 041	19 753														242 794	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120																	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130																	
Part des réassureurs	R0140																	
Net	R0200	223 041	19 753														242 794	
Primes acquises																		
Brut — Assurance directe	R0210	223 041	19 753														242 794	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220																	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230																	
Part des réassureurs	R0240																	
Net	R0300	223 041	19 753														242 794	
Charge des sinistres																		
Brut — Assurance directe	R0310	189 442	19 811														209 253	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320																	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330																	
Part des réassureurs	R0340																	
Net	R0400	189 442	19 811														209 253	
Variation des autres provisions techniques																		
Brut — Assurance directe	R0410	-	-														-	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420																	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430																	
Part des réassureurs	R0440																	
Net	R0500	-	-														-	
Dépenses engagées	R0550	22 271	2 425														24 696	
Autres dépenses	R1200																5 638	
Total des dépenses	R1300																30 334	

S.17.01.02 PROVISIONS TECHNIQUES NON VIE

Provisions techniques non-vie

	Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée											Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie	
	Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle		Réassurance dommages non proportionnelle
	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	C0180
Provisions techniques calculées comme un tout																	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout																	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																	
Meilleure estimation																	
Provisions pour primes																	
Brut																	
R0010																	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie																	
Meilleure estimation nette des provisions pour primes																	
R0060	- 9 538	1 589															- 7 949
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie																	
Meilleure estimation nette des provisions pour primes																	
R0150	- 9 538	1 589	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	- 7 949
Provisions pour sinistres																	
Brut																	
R0160	18 174	25 443															43 617
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie																	
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres																	
R0250	18 174	25 443	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 617
Total meilleure estimation - brut																	
R0260	8 636	27 033															35 669
Total meilleure estimation - net																	
R0270	8 636	27 032	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 668
Marge de risque																	
R0280	2 064	6 460															8 524
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																	
Provisions techniques calculées comme un tout																	
R0290																	
Meilleure estimation																	
R0300																	
Marge de risque																	
R0310																	
Provisions techniques - Total																	
R0320	10 700	33 493															44 193
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total																	
R0330	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite - total																	
R0340	10 700	33 492	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 192

S.19.01.21 TRIANGLES NON VIE

Sinistres en non-vie

Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

Z0020	1
-------	---

Sinistres payés bruts (non cumulés) (valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											0
N-9	R0160	153 331	14 551	431	115	42	12	11	-	-		
N-8	R0170	156 281	16 155	628	93	23	17	-	-			
N-7	R0180	159 902	15 564	493	56	20	-	6	80			
N-6	R0190	163 581	16 393	425	64	12	1	218				
N-5	R0200	161 550	18 154	880	38	3	809					
N-4	R0210	157 601	19 677	839	112	1 689						
N-3	R0220	159 172	16 173	655	1 547							
N-2	R0230	163 109	12 732	2 603								
N-1	R0240	183 560	16 988									
N	R0250	177 020										

Total	Pour l'année en cours		Somme des années (cumulés)
		C0170	C0180
	R0100	0	0
	R0160		168 493
	R0170	-	173 197
	R0180	80	176 121
	R0190	218	180 695
	R0200	809	181 433
	R0210	1 689	179 918
	R0220	1 547	177 548
	R0230	2 603	178 445
	R0240	16 988	200 547
	R0250	177 020	177 020
	R0260	200 955	1 793 417

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées (valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		-	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											
N-9	R0160							177	124	20		
N-8	R0170						399	256	74	5		
N-7	R0180					1 374	560	199	46			
N-6	R0190				3 184	1 384	688	132				
N-5	R0200			4 401	2 800	1 318	414					
N-4	R0210		7 186	4 004	2 857	1 184						
N-3	R0220	31 952	8 055	4 147	2 739							
N-2	R0230	25 771	6 624	4 403								
N-1	R0240	25 387	6 567									
N	R0250	27 957										

Total	Fin d'année (données actualisées)	
		C0360
	R0100	
	R0160	
	R0170	5
	R0180	46
	R0190	132
	R0200	415
	R0210	1 188
	R0220	2 753
	R0230	4 426
	R0240	6 608
	R0250	28 044
	R0260	43 617

S.25.01.21 SCR POUR LES ENTREPRISES UTILISANT LA FORMULE STANDARD

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

	Capital de solvabilité requis brut	PPE	Simplifications
	C0110	C0090	C0120
Risque de marché	R0010 37 915		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020 245		
Risque de souscription en vie	R0030 -	None	
Risque de souscription en santé	R0040 51 320	None	
Risque de souscription en non-vie	R0050 -	None	
Diversification	R0060 18 380		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070 -		
Capital de solvabilité requis de base	R0100 71 100		

Calcul du capital de solvabilité requis

Risque opérationnel	R0130 7 283
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140 -
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150 -
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160 -
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200 78 383
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210 -
Capital de solvabilité requis	R0220 78 383

Autres informations sur le SCR

Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement	R0430
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440

Approche concernant le taux d'imposition

	Oui/Non
	C0109
Approche basée sur le taux d'imposition moyen	R0590 3

Calcul de la capacité d'absorption de pertes des impôts différés

	LAC DT
	C0130
LAC DT	R0640
LAC DT justifiée par la reprise de passifs d'impôts différés	R0650
LAC DT justifiée au regard de probables bénéfices économiques imposables futurs	R0660
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercice en cours	R0670
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercices futurs	R0680
LAC DT maximale	R0690

S.28.01.01 MCR ENTREPRISES VIE NON VIE

S.28.01.01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

Résultat MCR NL

	C0010
R0010	16 109

Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente
 Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente
 Réassurance santé non proportionnelle
 Réassurance accidents non proportionnelle
 Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle
 Réassurance dommages non proportionnelle

	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
	C0020	C0030
R0020	8 636	223 041
R0030	27 033	19 753
R0040		
R0050		
R0060		
R0070		
R0080		
R0090		
R0100		
R0110		
R0120		
R0130		
R0140		
R0150		
R0160		
R0170		

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

Résultat MCR L

	C0040
R0200	-

Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties
 Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures
 Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte
 Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé
 Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie

	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
	C0050	C0060
R0210		
R0220		
R0230		
R0240	-	
R0250		-

Calcul du MCR global

MCR linéaire
 Capital de solvabilité requis
 Plafond du MCR
 Plancher du MCR
 MCR combiné
 Seuil plancher absolu du MCR

	C0070
R0300	16 109
R0310	78 383
R0320	35 273
R0330	19 596
R0340	19 596
R0350	2 500
	C0070
R0400	19 596

Minimum de capital requis